Se préparer à l'implémentation du règlement DORA (Digital Operational Resilience Act) – Réf. 2502

Certification	Aucune
Durée	7 heures
Inter entreprise	990 euros H.T.
Intra entreprise	Nous consulter
Taux de satisfaction	N/A

Le règlement DORA entré en vigueur le 16 janvier 2023 ou comment renforcer sa résilience opérationnelle
Résister, répondre et se rétablir face à toute perturbation opérationnelle grave liée aux technologies de l'information et de communication (TIC).

Pré-requis	• Aucun
Public concerné	• RSSI/CISO, • Responsables conformité, • DSI des établissements de crédit, établissements de paiement, prestataires de services de cryptoactifs, entreprises d'assurance et de réassurance, gestionnaires d'actifs et tiers fournisseurs de services TIC
Nombre de stagiaires	• Minimum 4 à 12 personnes
Délai d'accès au public	• 2 semaines à compter de la demande de formation • Pour les formations 'sur-mesure', deux entretiens préliminiaires sont proposés pour définir ensemble la session de formation souhaitée.
Compétences visées	• Etre à même de faire un état de lieux de la situation de son entreprise vs. DORA • Pouvoir analyer les écarts et élaborer un plan d'actions pour la mise en conformité à DORA • Contribuer à améliorer la résilience opérationnelle numérique de votre entreprise
Méthode d'évaluation	• Evaluation sous la forme d'un questionnaire. Ce questionnaire permettra de confirmer les acquis des participants sur les thèmes des modules vus durant la formation.
Certificat de stage	• Attestation de fin de stage
Tests de certification	• Aucun
Références bibliographiques & sitographiques	• https://www.ssi.gouv.fr/ • https://www.cybermalveillance.gouv.fr/

utilisés pour ce module de formation	
Méthodes pédagogiques	• En français ou en anglais • Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage • La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience • Les échanges seront encouragés autour de retours d'expériences, témoignages des participants.
Débouché et suite du parcours	• Compétence permettant la mise en place et la gestion du projet de mise en conformité NIS2 • Gérer la conformité de son organisation
Lieu	• Paris Centre, en région, sur site ou à distance
Nom de l'intervenant	• Consultant-Formateur expert cyberSécurité
Eléments de biographie de l'intervenant	• A préciser
Modalités d'accès	• Pour vous inscrire vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@adhel.fr • Ou remplir le questionnaire ci-joint • Nous nous engageons à vous répondre dans les 48H

Contenu de la formation

- Pourquoi ce règlement DORA ?
- Gestion du risque lié aux TIC
- Gestion, classification et notification des incidents liés aux TIC
- Tests de résilience opérationnelle numérique
- Gestion des risques liés aux prestataires tiers de services
- Dispositifs de partage d'informations et de renseignements
    - Quel est le lien entre le règlement DORA et la directive NIS2 ?
    - Délai d'application des exigences du règlement DORA
    - Comment assurer sa conformité au règlement DORA
    - 10 étapes pour se mettre en conformité
- Récapitulatif des points clés

FIN DU DOCUMENT

CONTACT :

Mél: contact@adhel.fr

Tél. +33 6 60 26 27 48

https://adhel.fr

ADHEL – 63 rue Nationale - 92100 Boulogne Billancourt
Siret : 88274050900014 – NDA : 11922660392
Organisme de formation Qualiopi au titre des actions de formation continue